

Delais solde de tout compte apres un licenciement pour faute grav

Par pascalou60, le 07/08/2013 à 14:58

bonjour qu elle est le delais pour mon employeur de me donnez mon solde de tout compte et mes derniers documents apres m avoir licencecier pour faute grve le 01 08 13 par rc avec ar merci

Par DSO, le 07/08/2013 à 15:10

Bonjour,

L'employeur doit vous donner les documents liés à la rupture de votre contrat dès votre licenciement.

Cordialement, DSO